

Décision

Générale

colonial

Décision n° 217 Personnel européen.

n° 217

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 mars 1943

Numéro JO
n° 6 du 15/03/1943

Date du numéro
15 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 1er Mars 1943 la démission de son emploi présentée par M. GHALEB Paul, auxiliaire au Service de l'Enregistrement. M. GHALEB Paul qui compte environ seize années de service dans l'administration locale a droit à une indemnité de licenciement égale à trois mois de solde globale.